

Toulon, le 15 janvier 2021

M. le Directeur Académique des Services de
l'Éducation Nationale
Rue de Montebello
CS 71204
83070 TOULON CEDEX

Objet : campagne de dépistage COVID-19

Monsieur le directeur académique des services de l'Éducation nationale,

Vous avez organisé avant les vacances d'hiver une campagne de dépistage sur la base du volontariat. Cette campagne s'est déroulée sur quatre sites géographiques et était prévue sur un peu moins de deux semaines juste avant les vacances.

Cette campagne prévoyait des plages horaires les lundi, mardi, jeudi et vendredi pour les personnels du second degré et les mercredi prioritairement pour les professeurs des écoles. Cette organisation a rencontré deux obstacles majeurs. Le premier étant qu'un certain nombre de personnels du second degré n'avait pas la possibilité de s'inscrire pour ces tests puisque les plages horaires coïncidaient avec leurs horaires de service. Le deuxième étant que les professeur-es des écoles ne pouvaient s'inscrire que le mercredi, alors qu'un certain nombre d'entre elles-eux, travaillant à temps partiel, auraient pu venir sur d'autres créneaux que le mercredi matin mais n'avaient pas la possibilité de s'y inscrire.

Pour la deuxième phase de cette campagne de dépistage qui se déroule au mois de janvier 2021, les mêmes remarques sont à faire.

Il conviendrait, pour que cette campagne de dépistage soit utile et massive, de permettre aux personnels d'obtenir des facilités pour s'absenter de leur poste sur leur temps de service afin de pouvoir se faire dépister, ou bien de déplacer les centres de dépistage sur le lieu de travail, permettant à toutes et tous de se faire tester sur place.

Nous vous alertons également sur le fait que pour la circonscription de Garéoult, lors de la première campagne au mois de décembre, les professeur-es des écoles n'ont eu le message qu'au lendemain du premier mercredi qui leur était réservé. Pour cette même circonscription, alors qu'un collège de secteur est centre de dépistage, l'information n'a toujours pas été diffusée aux professeur-es des écoles.

Comment dans ses conditions prendre au sérieux les préconisations et les efforts du Ministère de l'Éducation Nationale pour lutter contre le COVID ? Comment croire que le Ministère sera capable d'organiser le dépistage d'un million de personnels et élèves chaque mois comme l'a annoncé le gouvernement ce jeudi 14 janvier ?

Dans l'attente d'une réponse de votre part, veuillez agréer Monsieur le directeur académique des services de l'Éducation nationale l'expression de notre attachement au service public et laïque d'Éducation Nationale.